

La loi électorale revue à la sauvette

L'élection
présidentielle s'éloigne
encore un peu plus.

Une mascarade honteuse". Dans les rangs de l'opposition congolaise, on ne mâche pas ses mots à la suite du vote de la révision de la loi électorale en catimini, ce samedi, jour férié en mémoire de Patrice Lumumba en République démocratique du Congo.

"La plénière a été convoquée en toute fin de soirée, vendredi, pour éviter les manifestations qui s'annoncent pour ce lundi", explique un élu d'un parti de la majorité.

Le projet de loi électorale susceptible d'entraîner le report de la prochaine présidentielle censée avoir lieu en 2016 a donc été adopté peu après 23H30 par 337 voix pour. Huit députés ont voté contre, et 24 se sont abstenus (sur 500 députés).

Un recensement en dix mois

Le projet adopté par les députés lie la tenue des prochaines législatives et présidentielle aux résultats du recensement général. Le Sénat doit examiner le texte à compter de ce lundi en vue de son adoption avant la fin de la session parlementaire extraordinaire, le 26 janvier.

"Le recensement n'est pas le vrai problème", explique un ex-minis-

tre congolais. Il peut être réalisé en 10 mois. Le budget pour y parvenir est de 140 millions de dollars. Il manque actuellement 90 millions qui doivent venir de l'Etat congolais mais aussi des bailleurs de fonds comme la Banque mondiale, la Banque africaine de développement ou le Japon. La première phase prévoit le déploiement de 1 200 agents qui doivent cartographier le pays pendant 9 mois. Ensuite, pendant 30 jours, 80 000 agents, à former, seront envoyés dans tout le pays, tous munis d'une tablette informatique pour le recensement concret. C'est faisable. L'Angola l'a fait en 3 mois".

Le souci ? La délivrance des cartes d'identité qui doit suivre ce recensement. "Au bas mot, 50 millions de cartes devront être distribuées", poursuit notre interlocuteur. Un accord a été signé sous le gouvernement Matata 1 avec une banque chinoise pour financer ces cartes. Mais les Chinois sont devenus beaucoup plus frileux envers la RDC. "Le recensement doit avoir lieu. Les derniers chiffres sérieux datent de 1984", explique l'ex-ministre. "Le pouvoir en place a fait traîner les choses. Si le gouvernement peut démontrer que le recensement prendra moins d'un an, il ne pèsera mot de la problématique des cartes d'identité. Enjeu qui peut permettre de maintenir Joseph Kabila au pouvoir bien au-delà de la date limite".

H. Le.